

Par là, les curés successeurs verront que le curé actuel a pris en toute occasion la défense des biens de son bénéfice

L'abbé Ranchon y avait aussi copié toutes les pièces des terriers Varey et Berchery, dont l'original sur parchemin est aussi à la mairie de Saint-Cyr.

Voici l'état des frais faits par le Sr curé, tant à Lyon qu'à Paris, pour se procurer ledit jardin.

1 <sup>o</sup> Avoir consulté quatre avocats à Lyon . . . . .	33 <sup>l.</sup> »
2 <sup>o</sup> A l'avocat qui a plaidé à Lyon . . . . .	24 »
3 <sup>o</sup> Pour l'impression de son premier précis . . . . .	26 »
4 <sup>o</sup> Pour 6 feuilles pour papier timbre pour lesdits précis.	1 1
5 <sup>o</sup> Pour épices de la sentence de la sénéchaussée. . . . .	72 »
6 <sup>o</sup> Pour le rapporteur . . . . .	» 12
7 <sup>o</sup> Pour solde de la sentence levée . . . . .	15 4
8 <sup>o</sup> Feaux frais. . . . .	3 16
9 <sup>o</sup> Étrennes aux clercs. . . . .	6 »
10 <sup>o</sup> Pour partie des frais de l'enquête . . . . .	44 »
11 <sup>o</sup> Pour solde de l'enquête . . . . .	36 »
12 <sup>o</sup> Pour étrennes aux clercs. . . . .	6 »
13 <sup>o</sup> Pour titres levés à l'archevêché . . . . .	12 »
14 <sup>o</sup> Pour arrêt du Conseil supérieur. . . . .	33 13
15 <sup>o</sup> Pour impression du deuxième précis. . . . .	25 10
16 <sup>o</sup> A M. Foron pour toutes ses démarches. . . . .	700 »
17 <sup>o</sup> Pour envoy des pièces à Paris. . . . .	3 »
18 <sup>o</sup> A mon frère à Paris pour le procureur . . . . .	200 »
19 <sup>o</sup> <i>Item</i> audit frère. . . . .	60 »
20 <sup>o</sup> Le 7 août 1777 à mondit frère . . . . .	2 16
21 <sup>o</sup> Le 25 juin 1778 pour lever la sentence. . . . .	450 »
22 <sup>o</sup> Le 2 septembre 1778 au Sr Toutant, qui a signifié ladite sentence. . . . .	24 »
23 <sup>o</sup> Le 10 juin 1779 à mondit frère pour l'extrait . . . . .	150 »
24 <sup>o</sup> Le 13 décembre 1779 envoyé à mondit frère . . . . .	500 »
25 <sup>o</sup> Le 30 décembre envoyé audit pour solder le procureur	191 »
26 <sup>o</sup> Pour le retour des pièces de Paris . . . . .	3 6
TOTAL . . . . .	2.974 18
Sur quoi j'ai reçu par accomodement cy-dessus . . . . .	600 »